

Conseil de sécurité

Distr. générale
27 janvier 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 janvier 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2056 (2012) du Conseil de sécurité, par laquelle celui-ci m'a prié d'arrêter et de mettre en œuvre, en concertation avec les organisations régionales, une stratégie intégrée des Nations Unies pour la région du Sahel, et à sa résolution 2071 (2012), par laquelle il m'a félicité d'avoir désigné un envoyé spécial pour le Sahel chargé de mobiliser la communauté internationale, de coordonner la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de définir concrètement les paramètres d'une solution globale à la crise malienne. Je me réfère également à la déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 16 juillet 2013 (S/PRST/2013/10), par laquelle le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) a été invité à mettre en place un mécanisme de coordination efficace et précis qui permette aux organismes des Nations Unies mettant en œuvre la stratégie intégrée de hiérarchiser et de coordonner leurs activités. Dans la déclaration de son président en date du 12 décembre 2013 (S/PRST/2013/20), le Conseil s'est félicité des travaux menés par l'UNOWA, en coordination avec le Bureau de mon Envoyé spécial pour le Sahel et les entités des Nations Unies compétentes qui œuvrent dans la région, pour créer un mécanisme de coordination efficace et précis qui permette aux organismes des Nations Unies mettant en œuvre la stratégie intégrée de hiérarchiser et de coordonner leurs activités.

Vous savez que le mandat de mon Envoyé spécial pour le Sahel, Romano Prodi, a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2014. Son bureau avait déjà été transféré dans les locaux de l'UNOWA, à Dakar, depuis le 1er janvier 2014. Par la présente, je vous informe qu'à compter du 1er février 2014, c'est aux organismes des Nations Unies présents dans la région qu'il incombera de mettre en œuvre la stratégie intégrée, car le Bureau de l'Envoyé spécial sera alors placé sous l'autorité de mon Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest, qu'il épaulera dans sa tâche.

Je saisis cette occasion pour témoigner ma profonde gratitude à mon Envoyé spécial pour le Sahel, qui a réussi à faire prendre conscience des difficultés auxquelles est en proie le Sahel et à mettre au point la stratégie intégrée des Nations Unies pour la région. Je le remercie, en particulier, d'avoir étudié des moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'aide multilatérale que reçoit la région du Sahel, en s'associant avec des organismes tels que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

14-21725 (F) 270114 270114





Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon